

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 90 (1981)
Heft: 8

Artikel: Tremblement de terre du Mezzogiorno : un an après...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tremblement de terre du Mezzogiorno

Un an après...



Récapitulons brièvement les faits: le 23 novembre 1980, à 19 h 34 exactement, un tremblement de terre d'une rare intensité (6,8 sur l'échelle de Richter) ravageait toute une région située dans le sud de l'Italie, sur une superficie égale aux deux tiers de la Suisse. 36 communes, englobant environ 500 villes et villages répartis dans les provinces d'Avellino, Salerno et Potenza, ont subi d'énormes dégâts. On a enregistré, d'après les données officielles, 2735 tués, 8848 blessés et environ 300 000 personnes sans abri. De nombreux villes et villages ont été détruits à 90%, portant le montant des dégâts pour l'ensemble de la région à une somme de 50 milliards de francs environ.

Une vague de premiers secours exemplaire

Fait exemplaire, cette catastrophe a déclenché une vague de secours quasiment sans précédent. Pour ne citer que la Suisse, notre pays a récolté en Italie une somme de 32 millions de francs et d'énormes quantités de dons en nature (les œuvres d'entraide ont reçu au total 700 tonnes de vêtements et autres dons en nature). Chacun se souvient encore de la fièvre dans laquelle se sont déroulés les premiers secours, tandis que la Croix-Rouge organisait – également en partie pour d'autres œuvres d'entraide et la Confédération – 16 convois de tentes, vêtements, couvertures, sacs de couchage, vaccins, etc. Sur les 32 millions dont elles disposaient, les œuvres d'entraide ont utilisé 2 millions pour la phase des secours d'urgence.

L'aide à moyen terme

Dans le cadre d'une aide à moyen terme, la Confédération et les œuvres suisses d'entraide ont mis sur pied, en collaboration, un programme de baraquements pour une somme de 500 000 francs environ. Ces baraquements, prévus pour une durée de trois à quatre années, sont mis à la disposition d'une dizaine de communes où ils seront utilisés en tant qu'écoles, jardins d'enfants, centres sociaux ou cen-

tres d'opérations pour la Croix-Rouge italienne. D'autres baraques abritent l'administration communale. Les structures provisoires ne peuvent être négligées, car de leur qualité dépend la reconstruction définitive. Mais toutes les personnes qui se sont retrouvées sans abri ont pu être relogées provisoirement, que ce soit dans des tentes, des caravanes, des containers ou des baraquements offerts par des pays étrangers; nombre d'entre elles ont également passé l'hiver dans des hôtels.

Qu'a fait le gouvernement italien?

Bien souvent décrié durant la phase des premiers secours, il faut reconnaître que celui-ci a été parfois dépassé par les événements et que l'effort national n'a pas immédiatement produit les résultats attendus; cela pour différentes raisons:

1. l'étendue du séisme (superficie égale aux deux tiers de la Suisse) et le nombre des villages qui ont été touchés;
2. les dégâts causés à l'infrastructure: les routes et les ponts ont été détruits, ce qui a considérablement retardé l'acheminement des secours;
3. le climat: le séisme s'est produit à la fin de novembre, par temps froid et pluvieux, dans une région montagneuse;
4. les problèmes administratifs enfin, car il ne faut pas oublier que le sud de l'Italie est encore une région «en voie de développement».

Par contre, le gouvernement italien a fourni un réel effort en ce qui concerne les fameux «prefabbricati»: en effet, il a passé une commande de 45 000 maisons préfabriquées, dont la fabrication est réalisée par des entreprises locales et qui devaient être prêtes à la fin du mois d'octobre au plus tard. Ce nombre est pourtant insuffisant et il faudra encore compter une bonne dizaine d'années pour venir à bout des énormes dégâts causés par le séisme. Pour les années 1981-1983, une somme de 15 milliards de francs environ est prévue (provenant de contributions de l'Etat, de dons de l'étranger et des ressources propres des communes), soit pour la remise en état, soit pour la construction de logements

neufs, mais aussi pour la construction d'établissements d'entreprises ou de sociétés et pour le développement de l'économie agricole.

Les autorités communales, pour leur part, sont responsables de la distribution de ces maisons préfabriquées «Zamberletti» (du nom du ministre d'Etat qui a établi ce programme). Pour cela, les communes ont établi un système de points d'après le degré de destruction de l'ancienne habitation, ainsi que la taille de la famille et ses conditions sociales. Le plan d'aménagement est ensuite rendu public afin que chacun puisse voir comment lui et ses voisins sont installés.

Les communes avaient également reçu pour tâche d'établir, jusqu'à la fin du mois de septembre dernier, un plan d'aménagement par zones servant à fixer les nouvelles surfaces d'habitation selon des constatations géologiques.

Il va sans dire que ces études ont réclamé beaucoup de temps. Mais ce sont surtout les problèmes de propriété, les échanges de terrain et les expropriations (affaires des plus compliquées) qui ont fourni aux autorités communales le plus gros travail, de par leur côté inhabituel et très délicat. L'aménagement zonal est également déterminant pour l'emplacement des préfabriqués, car ceux-ci ne doivent pas être placés sur les terrains prévus pour les bâtiments définitifs, afin de ne pas entraver la reconstruction.

La participation de la Croix-Rouge suisse

La Croix-Rouge suisse ne participe pas à la phase d'urgence du programme de reconstruction. Elle estime préférable de concentrer ses efforts dans la reconstruction définitive où elle engagera dans ce but la plus grande partie de la somme qu'elle a reçue en faveur des sinistrés. Lors de sa séance du 6 octobre, le Comité central a alloué une somme de 2 millions de francs qui sera utilisée pour construire des centres sociaux dans les communes de Teora et Torella dei Lombardi (dans la province d'Avellino). Par cette action, la Croix-Rouge suisse s'intègre dans un projet financé par la Confédération (2,5 millions de francs) et réalisé par le Corps suisse d'aide en

cas de catastrophe. Des entrepreneurs ainsi qu'un personnel italien construiront donc, sous la direction du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, vingt maisons familiales à Teora, destinées à des familles dont les habitations ont été détruites, et vingt autres maisons à Torella dei Lombardi destinées à des familles paysannes sans ressources. Les travaux de construction commenceront au début de l'année 1982 et ces maisons seront remises aux familles au début de l'année 1983. Nous continuerons d'ailleurs à informer régulièrement nos lecteurs sur la poursuite des travaux entrepris.

Toutefois, la Croix-Rouge suisse n'est pas restée totalement inactive; c'est ainsi qu'au début du mois d'octobre trois constructions ont été officiellement remises, représentant au total une somme de 2 millions de francs (provenant de dons de la population, des autorités ou d'entreprises diverses).

Les réalisations de la Croix-Rouge suisse

Sala Consilina

La Croix-Rouge suisse a fait construire, dans cette localité de 11 500 habitants qui en avait un urgent besoin, une polyclinique dans le but de remplacer le dispensaire détruit lors du séisme; celle-ci fonctionne depuis le milieu du mois d'août et occupe une équipe composée de deux médecins, sept infirmières et aides-soignantes, trois laborantins ainsi que trois employés aux affaires administratives. La polyclinique ne s'adresse pas seulement aux habitants de Sala Consilina, mais elle admet également les habitants de neuf villages environnants, ce qui touche un total de 40 000 à 50 000 personnes. On comprend aisément l'importance que revêt cette polyclinique si l'on sait que l'hôpital le plus proche - situé à Polla - a été totalement détruit lui aussi lors du tremblement de terre.

Cette polyclinique, réalisée dans des locaux préfabriqués, occupe une surface de 350 m² environ. Une somme de 500 000 francs a été utilisée pour l'achat des matériaux de construction, leur transport et le montage. Fort

heureusement, de nombreux appareils d'équipement ont pu être récupérés dans l'ancien dispensaire; pour sa part, la Croix-Rouge italienne a fourni l'équipement nécessaire au service de radiologie pour une somme de 70 millions de lires, tandis que la commune, de sa propre initiative, a ajouté un laboratoire.

Rappelons notamment à cette occasion que l'entreprise Zellweger a remis au mois d'avril 1981 un chèque de 125 000 francs à la Croix-Rouge suisse – produit d'une collecte réalisée par le personnel et la direction de l'entreprise. La générosité des dons, pour lesquels nous vous remercions ici encore une fois, a causé une vive et heureuse surprise à Sala Consilina. Ajoutons que la Chaîne du Bonheur a également joué un rôle considérable par sa contribution à la reconstruction.

Grâce à cela, la polyclinique peut largement couvrir ses besoins médicaux dans les domaines concernant la médecine générale, la chirurgie, l'ob-



Traitemen t d'un patient à la polyclinique de Sala Consilina.

stétrique, l'ophtalmologie et les soins dentaires.

Le caractère régional de cet établissement correspond tout à fait aux nouvelles directives que l'on veut adopter dans le domaine de la santé; d'autre part, il présente l'avantage de profiter

à toute une population campagnarde, dont les villages ont subi également d'importants dégâts, mais qui ont été trop souvent oubliés lors des opérations de secours, de par leur situation limitrophe vis-à-vis de la zone principale des dégâts causés par la secousse.

Castelnuovo

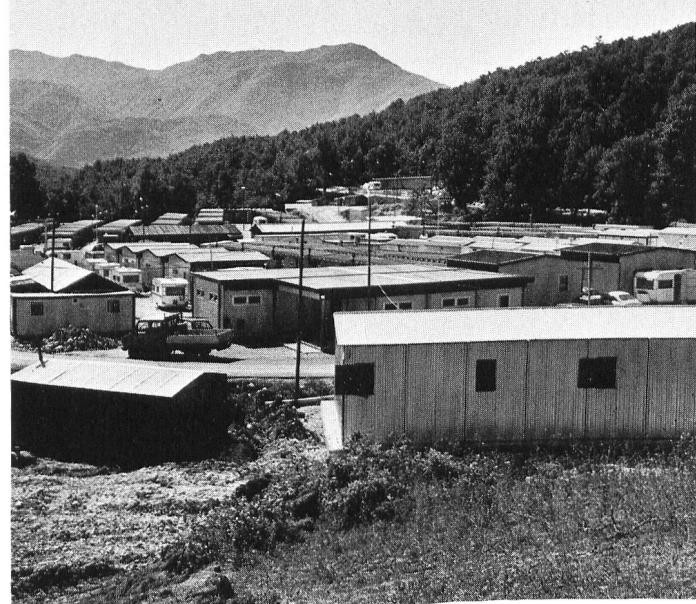
C'est ici, dans ce village détruit à 95 %, que la Croix-Rouge suisse a mis en place sa première équipe permanente; celle-ci, composée d'une jardinière d'enfants et d'une assistante sociale, a pour mission de s'occuper d'un groupe de 25 à 30 enfants en âge préscolaire, dans un baraquement qui

tient lieu de jardin d'enfants; une jardinière d'enfants italienne ainsi qu'une monitrice de travaux manuels y ont également collaboré provisoirement, le temps de couvrir la longue période des vacances d'été.

Castelnuovo est maintenant doté d'un centre social définitif, lequel a été

commandé et financé par la Croix-Rouge suisse. Ce centre sert actuellement de demi-pension à une trentaine d'enfants qui viennent y prendre leur repas de midi. Mais il fait aussi office, pour bon nombre d'adolescents malheureusement au chômage, de lieu de rencontre, de salle de jeu ou d'atelier.

Le village «containers».



Le jardin d'enfants de Castelnuovo.





Le centre social de Conza.

Conza

Dans la petite localité de Conza, elle aussi détruite à 90%, la Croix-Rouge suisse a fait construire un centre social comportant un service de repas; ce centre s'adresse principalement aux personnes âgées et sans ressources, qui trouvent là un centre d'accueil quotidien. C'est d'ailleurs la génération la plus âgée qui a été le plus durement et le plus durablement atteinte par le tremblement de terre. Autrefois, les grands-parents ou au-

tres parents âgés continuaient à vivre sous le même toit que leurs enfants, participant au ménage ou aidant à de menus travaux. Or maintenant, que deviennent-ils? Bien souvent, mal installés dans des caravanes ou des abris provisoires, ils se sentent mal à l'aise et condamnés à l'inactivité, puis mis à l'écart, quand ils ne sont pas restés les seuls survivants, totalement perdus; car si les jeunes sont capables de s'adapter plus facilement à de nouveaux endroits, on peut comprendre que les personnes âgées refusent de

quitter leurs villages, où ils ont trop de souvenirs. C'est pourquoi les autorités tentent maintenant de construire des maisonnettes qui leur seront réservées.

Notre centre social est prévu pour 30 à 40 personnes, hommes ou femmes, qui y sont très bien accueillis et ont l'occasion de se livrer à une occupation utile puisqu'on y a installé dans ce but des machines à coudre et des ateliers de bricolage. Nous sommes d'ailleurs persuadés de l'importance que revêtent ces centres sociaux dans la région, notamment pour des personnes âgées ou sans ressources, bien que la population doive encore se familiariser avec ces installations nouvelles. La Croix-Rouge suisse mettra également à disposition, selon le souhait de la commune de Conza, une assistante sociale pour une période de six mois.

Une somme de 650 000 francs a été dépensée pour chacun de ces deux centres sociaux. Cette somme couvre les frais occasionnés par l'achat des matériaux de construction, le transport et le montage, les installations sanitaires, l'aménagement intérieur nécessaire à des enfants en âge préscolaire, un équipement de cuisine qui peut assurer le ravitaillement de 100 personnes, ainsi que deux véhicules servant à transporter quotidiennement les habitants ou le personnel encore logés dans des abris provisoires à l'extérieur du village.

Lioni

C'est dans ce village de 5800 habitants, détruit à 80%, que la Croix-Rouge suisse a installé son plus grand baraquement; celui-ci, d'une surface de 350 m², est divisé en trois salles de classe, une salle de séjour pour personnes âgées et une grande salle à manger. Alors qu'il était prévu à l'origine d'en faire une école, il s'est cependant révélé plus urgent pour la communauté d'utiliser ce baraquement en tant que crèche afin de décharger les jeunes mères qui vont presque toutes travailler à l'extérieur. «Le Nid», tel est son nom, peut accueillir quelque 40 enfants âgés de 6 mois à 3 ans. La Croix-Rouge suisse a financé l'aménagement intérieur

(pour une somme de 40 000 francs) et a délégué deux jardinières d'enfants pour une période de 6 mois dans le but de participer activement à la réalisation de ce projet, très moderne pour cette région.

En outre, la Croix-Rouge suisse a également été en mesure d'offrir, au nom de la population suisse, un certain nombre d'autres baraquements, situés notamment à Caposele (2 centres sociaux), Teora (1 jardin d'enfants et 1 centre social), et Valva (bureaux administratifs).

Nous aimeraisons, pour conclure, vous faire prendre connaissance de la constatation d'un délégué de la Ligue, qui écrit dans son rapport: «La Croix-Rouge suisse a installé, sur la demande de la commune, une salle de réunion qui sert aussi de «café de

village», celui-ci occupant une fonction très importante dans le sud: les hommes s'y retrouvent pour discuter et conclure leurs marchés, les partis politiques ou joutes y placardent leurs affiches, on y joue aux cartes tout en résolvant les problèmes quotidiens du village; c'est un centre d'information et de rencontre pour tous, c'est le centre vital du village.»

Dans le cadre de son aide à long terme, la Croix-Rouge suisse a mis en place une petite équipe permanente pour une durée de deux ans, qui a pour tâche d'assister les collaborateurs italiens dans la poursuite de la réalisation des projets déjà entrepris, d'étudier les requêtes à venir, proposées par les communes, et de participer à la remise sur pied des activités médicales, sociales et scolaires.